



Pistes de résolution

Rappel du cas étudié

1. Octobre, Jeudi, 13h20, fin de pause méridienne, un enseignant va séparer des enfants qui se bagarrent dans la cour. L'un des enfants, l'élève X, continue à être agité de retour en classe.
2. L'enseignant nouvellement arrivé dans l'école ne connaît pas la situation de l'élève X.
3. Incidemment, au cours d'une discussion avec des collègues, le nouvel enseignant apprend que la violence en récréation est récurrente depuis le début de l'année précédente, qu'une enseignante de CP avait déjà envisagé ses récréations en classe pour « protéger » ses élèves.
4. Il y a un service de récréation par demi-journée pour l'ensemble des 250 élèves de l'école.
5. La maman de l'élève X appelle la directrice pour indiquer que son fils est victime de violences répétées de la part d'un autre élève.

Commentaires sur la situation

- **Octobre, Jeudi, 13h20, fin de pause méridienne**, un enseignant va séparer **des enfants qui se bagarrent dans la cour**. L'un des enfants, l'élève X, **continue à être agité de retour en classe**.

C'est le moment de l'année qui connaît une forte augmentation des incidents, c'est aussi le moment de la semaine qui connaît une forte augmentation des incidents.

Le lieu : la cour, qui interroge ce qu'on y fait et l'organisation qu'on y propose.

C'est un moment de la journée très complexe qui interroge le facteur qualité de vie à l'école et le facteur prévention des violences.

Les questions à se poser :

Comment diminuer les bagarres ? Comment mobiliser les élèves positivement dans la cour ?

L'élève X ne pourra pas rentrer dans les apprentissages, il est dans l'émotion : la colère ? La peur ? ...

- L'enseignant **nouvellement arrivé** dans l'école **ne connaît pas la situation de l'élève X**.

Les questions à se poser :

Comment se déroule l'accueil des nouveaux enseignants ?

Quel dialogue dans l'école autour des situations individuelles des élèves ?

Quelle intégration de l'enseignant dans l'équipe ?

- **Incidentement**, au cours d'une discussion avec des collègues, le nouvel enseignant apprend que la **violence en récréation est récurrente** depuis le début de **l'année précédente**, qu'une enseignante de CP avait déjà envisagé ses **récréations en classe** pour « protéger » ses élèves.

Les questions à se poser :



Organisation de l'équipe ?
Circulation de la parole ?
La récréation en classe est prohibée par les textes alors comment faire ?
Quelles actions de prévention des violences dans la cour et quel protocole de prise en charge ?
Les élèves savent-ils vers qui se tourner ?
Les CP sont-ils exposés ?
A-t-on recueilli le ressenti des élèves ?
A-t-on envisagé une enquête locale de climat scolaire ?
L'équipe est-elle cohérente, travaille-t-elle à sa cohésion ?
Y a-t-il une tenue et une exploitation du cahier d'incidents ?

- Il y a un **service de récréation** par demi-journée pour **l'ensemble des 250 élèves** de l'école.

Les questions à se poser :

Faut-il envisager deux services de récréation ?
Faut-il envisager des ateliers, clubs pour la pause méridienne ?

- **La maman de l'élève X appelle la directrice** pour indiquer que **son fils est victime de violences répétées** de la part d'un autre élève.

Les questions à se poser :

Que fait-on de l'appel de la mère de l'élève ?
Comment croiser l'information pour comprendre les faits et vérifier la véracité des assertions ?
Comment appelle-t-on, avec quels éléments de langage, la mère de l'élève supposé agresseur ?
Les faits sont-ils partagés avec l'IEN ? Pour quelles suites en interne ou sur la circonscription ?

Proposition de solutions positives

Cette situation renvoie au quotidien des écoles, elle est souvent sous-estimée et les équipes hésitent à s'emparer de ces sujets dans le cadre d'un conseil des maîtres par exemple. Pourtant, ces incidents répétés détériorent le climat scolaire, lentement mais sûrement.

Alors comment faire autrement ?

Les pistes évoquées ci-dessous sont des pistes parmi d'autres mais permettent de balayer selon une **méthode systémique** la situation.

Facteur n°1 : Stratégie d'équipe.

Seule la prise en compte collective de la situation permettra d'adopter les solutions adéquates. La question qui se pose à l'équipe est la suivante :

Comment anticiper sur ces incidents, dans leur nature, dans le lieu donné qu'est la cour et dans le temps ?

Les décisions de l'équipe vont impacter tous les facteurs du climat scolaire qui sont interdépendants.



Pas à pas :

- (Qualité de vie) L'accueil des CP : est-il envisageable de proposer une possibilité d'être au calme pour les CP lors de la pause méridienne ? Au-delà des CP, est-il envisageable de proposer des temps calmes, un lieu calme pour les élèves qui le souhaitent ?
- (Justice scolaire) La cour ne constitue pas un espace de non droit : est-il envisageable de travailler avec toutes les classes sur le règlement intérieur d'école pour le temps de récréation en faisant formuler aux élèves des règles ? est-il envisageable de donner des rôles et des missions citoyennes aux élèves à tour de rôle sur ces temps de pause (médiateurs de conflits, animateurs de clubs, de jeux...)?
- (Pratiques partenariales) Est-il envisageable de lancer un projet avec la mairie afin de modifier l'espace de la cour, d'offrir des espaces ludiques de différentes sortes afin notamment de favoriser la mixité filles/garçons ? Est-il envisageable d'obtenir une formation conjointe associant les enseignants et les animateurs, les personnels de cantine de la municipalité afin de dégager des règles de vie communes et une cohérence des adultes ?
- (Qualité de vie) Le temps : est-il envisageable de prévoir : octobre, jeudi, pause méridienne : renforcer la surveillance, imaginer des pauses décalées (cycle2/ cycle3 par exemple) à ces moments de l'année difficiles, pas forcément toute l'année ?
- (Justice scolaire) Prévoir le processus de réponse à une bagarre dans l'école et le partager explicitement avec les élèves et les familles :
 En cas de bagarre, annoncer que cela sera puni mais pas à chaud, imaginer un processus complet que tous les enseignants respectent en toute cohérence :
 Rappel à l'ordre, passage prévu à telle heure chez le directeur de l'école, écouter chaque élève l'un, puis l'autre séparément, pour respecter le principe du contradictoire en droit français (qui nous permet de vivre dans un état de droit et non un état arbitraire), proposer une punition qui sera acceptée par l'élève :
 Quelles punitions éducatives ?
 Comment faire pour que les élèves ne deviennent pas des « bagarreurs » pour toujours ?
 Comment faire pour qu'ils réintègrent le groupe ?
 Un travail personnel de réflexion, une action au service de tous en guise de punition ?
- (Pédagogie et coopération) : quand l'élève entre en classe agité, il n'est pas prêt pour les apprentissages, de plus les élèves témoins de la bagarre non plus. Est-il envisageable de parler des émotions ? est-il envisageable de faire un exercice de détente, de respiration avant de reprendre la classe ? On peut penser au travail sur l'[empathie](#) et au jeu des mousquetaires ou de l'ours ou encore le travail sur les [émotions à partager](#) :
- (Pédagogie et coopération) Est-il possible d'institutionnaliser un temps d'échange sur le climat de la classe, sur le climat de l'école ?
- (Coéducation) : Peut-on développer dès le début de l'année ou en fin d'année précédente un lien fort avec les nouveaux parents de l'école ? Notamment autour du règlement intérieur, est-il possible de travailler avec les parents sur les règles de vie ? sur



la différence entre les règles à la maison et les règles à l'école ? Peut-on associer les parents pour trouver la meilleure réponse éducative à telle ou telle situation ? Peut-on expliciter conjointement les questions d'autorité parentale et les questions d'autorité éducative ? Peut-on communiquer de façon transparente sur les modalités de la prise en charge de la pause méridienne ? Peut-on lancer un appel à idées pour les aménagements du temps et de l'espace ?

L'idée est de proposer peu d'actions mais très articulées entre elles et qui produiront un effet.